

CATALOGUE DE FORMATIONS :



ENVIRONNEMENT



FONCIER



CONCERTATION



MOBILITE



MANAGEMENT DE PROJET



SYSTRA ACADEMIE et l'équipe Formation de la
Direction Conseil, Aménagement et Territoires
vous accompagnent sur

+ de 10 références de
formation
réparties en
5 domaines



ENVIRONNEMENT



FONCIER



CONCERTATION



MOBILITE



MANAGEMENT DE PROJET

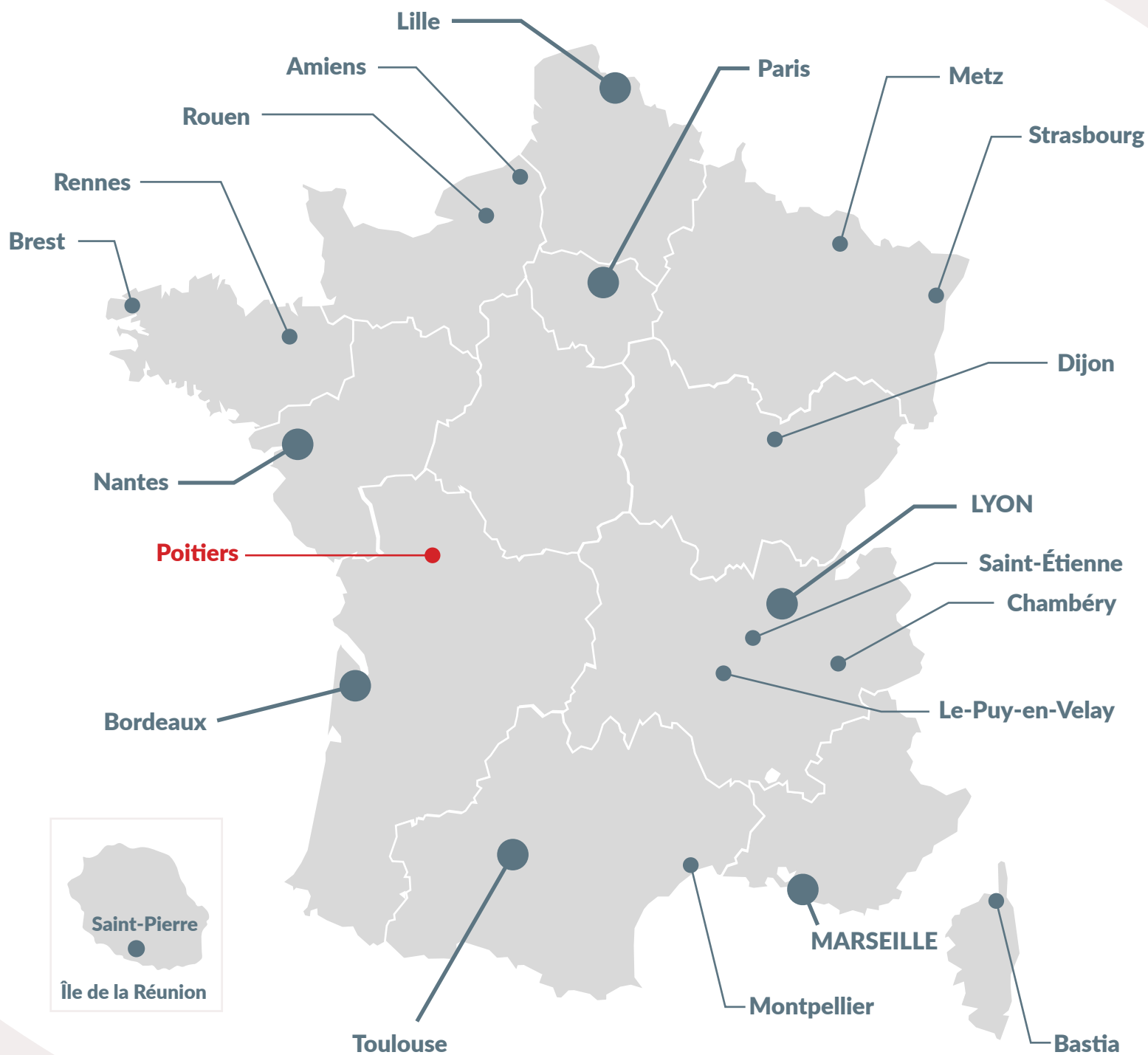
Nos certifications :

Qualiopi
processus certifié

■ **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION





Contacts

SYSTRA ACADEMIE

✓ 17 rue Albin Haller
ZI République II - Espace 10
86000 POITIERS

☎ 05 17 86 00 86

@ systra-academie@systra.com

LES FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE ET SUR-MESURE

Le programme sera construit sur-mesure en fonction de vos attentes et de vos besoins. Les formations catalogues sont aussi adaptables en fonction de votre cahier des charges (durée, contenu, organisation, périmètre d'habilitation...).

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SYSTRA Académie mène une politique d'égalité des chances afin de permettre à toutes les personnes d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel.

Si vous êtes en situation de handicap, temporaire ou permanent, notre référent handicap est à votre écoute pour prendre en compte vos besoins et vous accompagner dans la mise en œuvre d'aménagements adaptés.



01 | ENVIRONNEMENT

p. 9 Les procédures environnementales dans les projets d'aménagement

p.10 Piloter une étude d'impact dans un projet d'aménagement

p.11 L'articulation des procédures administratives environnementales et judiciaires

02 | FONCIER

p.13 Les outils de l'action foncière

p.14 Procédure d'Expropriation

p.15 Biens vacants et sans maitre

p.16 Rédaction d'actes authentiques administratifs

p.17 Outils de conventionnement des mesures compensatoires

p.18 Négociations foncières

p.19 Délimitation Domaine privé/public

03 | CONCERTATION

p.21

Concevoir une concertation volontaire ou réglementaire pour les projets d'aménagement

04 | MOBILITE

p.24

Modélisation des déplacements et prévisions de trafics

05 | MANAGEMENT DE PROJET

p.27

Analyse de la valeur (ANAV)
VM1 - Sensibilisation

EXPERTISE AUDIT & CONSEILS

Plus que des formations, nous vous proposons un accompagnement dans vos pratiques du quotidien et la conduite de vos projets.

Nos référents métiers mettent à profit leur expertise dans différents domaines du Conseil & de l'Aménagement afin de vous proposer des services personnalisés.



VOUS AVEZ DES BESOINS EN :



Conseils



Ingénierie



Audits



Expertise



Diagnostic

CONTACTEZ-NOUS

01



ENVIRONNEMENT

LES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT



2 jours
14 heures

Les procédures environnementales des projets d'infrastructures et d'aménagement du territoire sont nombreuses, complexes et en perpétuelles évolutions.

Quelles sont, dans ce contexte, les procédures applicables à vos projets, les interlocuteurs à solliciter et les dossiers d'étude à produire, les délais d'instruction des autorisations sollicitées ?

PROGRAMME

- **Les différentes concertation**
 - concertation préalable au titre du Code de l'Urbanisme
 - concertation volontaire au titre du Code de l'Environnement)
- **L'évaluation environnementale**
- **Les consultations du public (hors C. env., art. L. 181-10-1)**
 - L'enquête publique régie par le Code de l'environnement
 - La participation du public par voie électronique
 - L'enquête publique régie par le Code de l'expropriation
 - La mise en compatibilité des documents d'urbanisme
- **Les Autorisations avant Travaux**
 - Archéologie préventive
 - Autorisations environnementales
 - Protection du patrimoine culturel et autorisations d'urbanisme
- **Cas pratiques et exercices**

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Directeurs(trices) de projet, chef(fe)s de projet, responsables d'opération, planificateurs, juristes opérationnels, MOA, bureaux d'études, collectivités et établissements publics

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une expérience des opérations d'aménagement ou d'infrastructure linéaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender l'ensemble des procédures environnementales
Identifier les enjeux des procédures
Maîtriser leur délai, leur planification et leur ordonnancement



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Transmission des connaissances par des schémas opérationnels
Vulgarisation de la législation environnementale
Retours d'expériences et cas pratiques
Elaboration d'un planning procédures sur un cas concret



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques

Coût de la formation

1 850 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Session INTRA

Sur devis - Nous consulter

LE + SYSTRA ACADEMIE

Formation animée par 2 experts en Procédures Administratives Environnementales, et coordonnée par Nadège ROY, Directrice Environnement au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

PILOTER UNE ÉTUDE D'IMPACT DANS UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

Pour tout maître d'ouvrage, l'étude d'impact environnementale est une étape clef dans la conception des projets d'infrastructures et d'aménagement du territoire, aussi bien au stade de la planification que de la réalisation.

Quelle est le champ d'application de l'étude d'impact, son contenu, les interlocuteurs à solliciter, les délais d'instruction et l'organisation adéquate à mettre en place ?

PROGRAMME

- **Champ d'application et contenu de l'étude d'impact**
 - Champ d'application
 - Les études techniques préalables nécessaires à l'étude d'impact
 - Le contenu de l'étude d'impact
 - Zoom sur l'évaluation des incidences Natura 2000
- **La procédure d'instruction de l'étude d'impact**
 - Attentes de l'autorité environnementale et des services instructeurs
 - La procédure de participation du public (enquête publique et participation du public par voie électronique)
- **Piloter les prestataires**
 - Rédaction d'un cahier des charges
 - Evaluation de la qualité des études produites
- **Appréhender le contenu de l'étude d'impact**
 - Les faiblesses de l'étude d'impact sanctionnées par le juge administratif
- **Cas pratique sur la base d'un projet réel**
 - Elaboration d'un planning détaillé d'une étude d'impact

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender l'ensemble des procédures administratives existantes
Identifier les enjeux de chaque procédure
Maîtriser leur délai, leur planification et leur ordonnancement



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Transmission des connaissances par des schémas opérationnels
Vulgarisation de la législation environnementale
Retours d'expériences et cas pratiques
Elaboration d'un planning détaillé sur un cas concret



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques



1 jour
7 heures

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Directeurs(trices) de projet, chef(fe)s de projet, responsables d'opération, planificateurs(trices), juristes opérationnels, MOA, bureaux d'études, collectivités et établissements publics

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

Coût de la formation

Sur devis - Nous consulter

Session INTRA uniquement

-

LE + SYSTRA ACADEMIE

Formation animée par 2 experts en Procédures Administratives Environnementales, et coordonnée par Nadège ROY, Directrice Environnement au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

L'ARTICULATION DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ENVIRONNEMENTALES ET JUDICIAIRES



1 jour
7 heures

La connaissance et la maîtrise de l'articulation des procédures administratives environnementales et judiciaires est un point clef dans la conception des projets d'infrastructures et d'aménagement du territoire, aussi bien au stade de la planification que de la réalisation.

PROGRAMME

- **Les consultations**
 - Concertations préalables au titre du code de l'urbanisme
 - Concertation au titre du code de l'environnement
- **Études et procédures environnementales préalables à l'enquête**
 - Cas par cas
 - Etude d'impact
 - Natura 2000
- **Phase administrative**
 - Les différents types d'enquête publique
 - Mise en compatibilité des documents d'urbanisme
- **Phase judiciaire**
 - Ordonnance d'expropriation
 - Fixation des indemnités et prise de possession

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Analyser les enjeux de l'étude d'impact
Mettre en œuvre la bonne méthodologie
Gérer la procédure d'instruction
Rédiger le cahier des charges et piloter les prestataires



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Retours d'expérience
Analyse de la réglementation applicable
Cas pratiques



ÉVALUATION

Évaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques
Retours d'expérience

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Directeurs(trices) de projet, chef(fe)s de projet, responsables d'opération, planificateurs(trices), juristes opérationnels, MOA, bureaux d'études, collectivités et établissements publics.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

Coût de la formation

Sur devis - Nous consulter

Session INTRA uniquement

LE + SYSTRA ACADEMIE

Formation animée et coordonnée par Nadège ROY et Marine BELIN, Directrices Environnement et Foncier, au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

02



FONCIER

LES OUTILS DE L'ACTION FONCIERE

Cette formation permet aux maîtres d'ouvrage d'appréhender le panorama des procédures foncières disponibles : outils de planification ou de maîtrise foncière.

PROGRAMME

- **Outils de planification**
 - Sans transfert de propriété : documents d'urbanisme, action cœur de ville, opération de restauration immobilière, emplacements réservés, DUP SUP
 - Avec transfert de propriété : droit de délaissement, droit de préemption
- **Maîtrise foncière provisoire**
 - Occupation temporaire
 - Baux précaires et / ou classiques
 - Transfert de gestion
 - Superposition d'affectation
- **Maîtrise foncière définitive**
 - Servitudes
 - Acquisition amiable
 - Bien vacant et sans maître / abandon manifeste
 - Expropriation
- **Cas pratiques et retours d'expérience**
- **Temps d'échange - questions/réponses**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender les outils de planification mobilisables
Evaluer leur portée juridique
Apprécier les avantages et/ou les inconvénients de leur mise en œuvre.

Le contenu de ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des évolutions réglementaires



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Retours d'expérience
Analyse de la réglementation applicable
Cas pratiques



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques
Retours d'expérience



1 jour
7 heures

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Responsables fonciers,
chargé(e)s d'opérations
foncières et immobilières.

PRÉ-REQUIS

Connaissance générale en
matière d'aménagement
et du foncier

Coût de la formation

840 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Session INTRA

Sur devis - Nous consulter

LE + SYSTRA ACADEMIE

Formation dispensée par Marine BELIN, Directrice Foncier au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

Diplômée Notaire, elle est spécialiste des questions juridiques et administratives foncières.

LA PROCEDURE D'EXPROPRIATION

Cette formation permet aux maîtres d'ouvrage et acteurs du foncier d'appréhender la procédure d'expropriation et d'établir leur planning.

PROGRAMME

- Préalable – focus sur la déclaration d'utilité publique
- Phase administrative
- Phase judiciaire
- Le relogement ou les relocalisations
- Les négociations amiables
- Cas pratiques et retour d'expérience

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender la procédure
Evaluer la portée juridique de la procédure,
Anticiper les obstacles et gérer le planning de libération des sols

Le contenu de ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des évolutions réglementaires



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Retours d'expérience
Analyse de la réglementation applicable



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques
Retours d'expérience



1 jour
7 heures

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Responsables fonciers, chargé(e)s d'opérations foncières et immobilières, collectivités publiques, établissements publics et personnes morales agissant pour la protection de l'environnement.

PRÉ-REQUIS

Connaissance générale en matière d'aménagement et du foncier

Coût de la formation

840 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Session INTRA

Sur devis - Nous consulter

LE + SYSTRA ACADEMIE

Formation dispensée par Marine BELIN, Directrice Foncier au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

Diplômée Notaire, elle est spécialiste des questions juridiques et administratives foncières.

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET

REDACTION D'ACTES AUTHENTIQUES ADMINISTRATIFS



2 jours
14 heures

Dans le cadre des mutations foncières, les Maîtres d'Ouvrages Publics ont la possibilité de transférer la propriété par actes de ventes en la forme administrative.

PROGRAMME

- **Notions générales**
 - La négociation et l'avant contrat,
 - Décret du 04/01/1955 sur la publicité foncière
- **La désignation des parties**
 - Consentement, capacité et états civils
- **La désignation des biens**
 - Immeubles, cadastre et division parcellaire
- **La consolidation**
 - Traitement des renseignements hypothécaires, origines de propriété
- **Rédaction de l'acte**
 - Partie normalisée et partie développée
- **Authentification et représentation**
- **Publication de l'acte**
 - Rôle du Service de la Publicité Foncière
 - Rejet et refus de l'acte
- **Fiscalité**
 - Droits de mutation à titre onéreux, plus-values immobilières
- **Etudes de cas, exercices et mise en application**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender l'ensemble des dispositifs existants,
Evaluer leur portée juridique,
Apprécier les avantages et/ou les inconvénients de leur mise en œuvre.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Etudes de cas
Mise en application d'exercices et de cas pratiques



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Responsables fonciers,
chargé(e)s d'opérations
foncières et immobilières,
gestionnaires de
patrimoine, assistant(e)s.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une expérience
des opérations d'aménagement ou d'infrastructure linéaire.

Coût de la formation

1 370 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Session INTRA

Sur devis - Nous consulter

LE + SYSTRA ACADÉMIE

Formation dispensée par Marine BELIN, Directrice Foncier au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

Diplômée Notaire, elle est spécialiste des questions juridiques et administratives foncières.

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET

OUTILS DE CONVENTIONNEMENT DES MESURES COMPENSATOIRES

Cette formation permet aux maîtres d'ouvrage de connaître les outils existants pour sécuriser les mesures compensatoires de leur projet et d'en mesurer l'efficacité.

PROGRAMME

- **Introduction : La Séquence E.R.C – Eviter Réduire Compenser**
 - Définition de la mesure compensatoire
 - Critères à prendre en compte pour déterminer l'outil adéquate à la compensation
- **Outils permettant de maîtriser l'usage et/ou la gestion**
 - Convention de gestion
 - Paiement pour service environnementaux
 - Baux à clauses environnementales
- **L'obligation réelle environnementale**
 - Rédaction
 - Effets et suivi
- **Outils permettant de maîtriser la propriété**
 - Acquisition amiable
 - Bien vacant et sans maître / abandon manifeste
 - Expropriation
- **Cas pratiques et retour d'expérience**
- **Temps d'échange – question et réponses**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender l'ensemble des dispositifs existants,
Evaluer leur portée juridique,
Apprécier les avantages et/ou les inconvénients de leur mise en œuvre.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Retours d'expérience
Analyse de la réglementation applicable
Cas pratiques



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques



1 jour
7 heures

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Responsables fonciers,
chargé(e)s d'opérations
foncières et immobilières

PRÉ-REQUIS

Connaissance générale en
matière d'aménagement
et du foncier

Coût de la formation

840 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Sessions INTRA

Sur devis - Nous consulter

LE + SYSTRA ACADÉMIE

Formation dispensée par Marine BELIN, Directrice Foncier au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

Diplômée Notaire, elle est spécialiste des questions juridiques et administratives foncières.

NEGOCIATIONS FONCIERES

Tout agent impliqué dans une opération d'aménagement et chargé d'acquérir un terrain, déterminer sa valeur et négocier, se doit de savoir conduire une négociation foncière, de sa préparation à la conclusion de l'accord.

PROGRAMME

- **Préparer une négociation foncière en fonction du contexte local et des acteurs en présence**
 - Déterminer le cadre de sa négociation foncière et les rapports de force
 - étude de cas
- **Les principes fondamentaux de la persuasion**
- **Mener une négociation pour acquérir un bien Immobilier**
 - adopter une posture gagnante : un état d'esprit et de la méthode
 - transmettre un message clair avec un vocabulaire adapté
 - le pouvoir de la communication de non verbale
- **Des « outils » de communication à votre disposition**
 - la synchronisation
 - la reformulation, les questions, le silence
- **Des solutions en cas de désaccord**
 - recadrer les dérives, résoudre un conflit de fond, finaliser l'accord
- **Cas pratiques, exercices et jeux de rôles**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Préparer une négociation foncière selon la nature du bien et du propriétaire
Evaluer leur portée juridique,
Apprécier les avantages et/ou les inconvénients de leur mise en œuvre.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Etudes de cas
Mise en application d'exercices et de cas pratiques
Jeux de rôles



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques
Jeux de rôles



**1 jour
7 heures**

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Responsables fonciers,
chargé(e)s de gestion
immobilière et foncière,
consultant(e)s fonciers,
Directeurs(trices) fonciers.

PRÉ-REQUIS

Connaissance générale en
matière d'aménagement
et du foncier

Coût de la formation

840 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Sessions INTRA

Sur devis - Nous consulter

LE + SYSTRA ACADÉMIE

Formation dispensée par Raphaël LAVAGNE D'ORTIGUE, Responsable foncier au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

Bénéficiant de plus de 20 année d'expérience en maîtrise d'ouvrage foncière, il a notamment piloté l'Unité Fonctionnelle Acquisitions Foncières de la Métropole Européenne de Lille.

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET

BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE

Les collectivités doivent pallier la défaillance que constitue un bien vacant et sans maître. Cette procédure incombe en premier ordre aux communes.

PROGRAMME

- **Rappel: les différentes procédures à disposition de la collectivité pour maîtriser le foncier**
 - acquisition amiable, préemption, expropriation, autres
- **Appréhender l'acquisition**
 - rôle de la publicité foncière
 - connaître le bien et identifier le propriétaire
- **Focus sur la procédure d'abandon manifeste et les procédures connexes**
- **Définition d'un BVSM : les apports de la loi 3DS**
 - les biens sans maître
 - les biens présumés sans maître
- **Les enjeux de la procédure de BVSM**
 - l'enquête préalable
 - le rôle de la DIE
 - présentation de la CCID
- **Déroulement détaillé des procédures**
 - procédure d'acquisition courte et procédure d'acquisition longue
- **L'incorporation**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les étapes de la procédure afin de la mettre en œuvre
Comprendre les procédures d'acquisitions et en quoi cette procédure est dérogatoire
Assurer la sécurité juridique de la procédure
Appréhender les étapes pour lancer les démarches adéquates



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Retours d'expériences et analyse de la jurisprudence
Mise en situation, analyses et études de cas



ÉVALUATION

Évaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques



1 jour
7 heures

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Responsables fonciers,
chargé(e)s de gestion
immobilière et foncière,
consultants fonciers

PRÉ-REQUIS

Connaissance générale en
matière d'aménagement
et du foncier

Coût de la formation

840 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Sessions INTRA

Sur devis - Nous consulter

LE + SYSTRA ACADÉMIE

Formation dispensée par Raphaël LAVAGNE D'ORTIGUE, Responsable foncier au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

Bénéficiant de plus de 20 années d'expérience en maîtrise d'ouvrage foncière, il a notamment piloté l'Unité Fonctionnelle Acquisitions Foncières de la Métropole Européenne de Lille.

DELIMITATION DOMAINE PRIVE ET DOMAINE PUBLIC

Les Maîtres d'Ouvrages Publics et Parapublics s'interrogent parfois pour trouver une solution efficace pour la délimitation, la cession et la rétrocession de leur domaine public ou privé, d'une part, et leur gestion, d'autre part.

L'anticipation sur l'élaboration d'une stratégie foncière à adopter dans le cadre de l'affectation des immeubles bâtis ou non bâtis va nécessairement démontrer quelle en sera la gestion au final

PROGRAMME

- Définition du Domaine Public
- Composition du Domaine Public (Naturel / Artificiel)
- Distinction entre Domaine Public et Domaine Privé
- La délimitation du Domaine Public artificiel
- Mode opératoire : Pourquoi? Qui ? Comment ?
- Les procédures de cession / rétrocession des domaines
 - Réseau Routier National,
 - Autoroutier concédé,
 - Ferroviaire.
- Occupation temporaire AOT COT
- Cas pratique de délimitation et de gestion
- Planification et dimensionnement

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender l'ensemble des dispositifs existants
Evaluer leur portée juridique
Apprécier les avantages et/ou les inconvénients de leur mise en œuvre



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Etudes de cas
Mise en application d'exercices et de cas pratiques



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques

LE + SYSTRA ACADÉMIE

Formation dispensée par Marine BELIN, Directrice Foncier au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

Diplômée Notaire, elle est spécialiste des questions juridiques et administratives foncière.



1 jour
7 heures

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Responsables fonciers,
chargé(e)s d'opérations
foncières et immobilières,
Directeurs(trices)
d'opération délégué(e)s,
gestionnaires de
patrimoine, assistant(e)s.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une expérience
pratique des
opérations d'aménagement ou
d'infrastructure linéaire.

Coût de la formation
Sur devis - Nous consulter

Sessions INTRA uniquement
-

03

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET



CONCERTATION

CONCEVOIR UNE CONCERTATION VOLONTAIRE OU RÉGLEMENTAIRE POUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Tout projet d'aménagement, d'infrastructure, industriel ou d'urbanisme (ZAC, opération urbaine, implantation ICPE...) ayant des conséquences sur l'environnement et le cadre de vie doit faire l'objet d'une concertation avec les parties prenantes locales voire un large public. Le cadre réglementaire en prévoit certaines conditions.

Fonder des choix sur un dialogue préalable de qualité améliore la perception du territoire qu'a le porteur de projet et rend les projets plus robustes. Il est désormais attendu des maîtres d'ouvrages une ouverture et un savoir-faire qui garantissent l'efficacité de ces démarches et leur proportionnalité non seulement à leurs propres enjeux mais aussi à ceux des acteurs locaux.

PROGRAMME

Jour 1

- Cadre réglementaire et textes de référence de la participation du public
- Risques, opportunités, écueils et facteurs de réussite d'une concertation
- Outils méthodologiques pour préparer, animer, rendre compte et analyser une concertation
- Modalités de mise en œuvre d'une concertation :
 - Organisation au sein de la maîtrise d'ouvrage,
 - Rôle de l'AMO en concertation.

Jour 2

- Ecueils et facteurs de réussite d'une rencontre publique
- La gestion des situations conflictuelles
- Mise en application d'un cas pratique
- Synthèse des acquis – Feuille de route - Evaluation



2 jours
14 heures

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Managers ou responsables de projet, responsables ou chargé(e)s de communication ou de concertation issus de tous les domaines de projet, entreprises, administrations, établissements publics, SEM, ...

PRÉ-REQUIS

Une responsabilité professionnelle impliquant la conduite de relations avec les parties prenantes territoriales et le public.

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET

LE + SYSTRA ACADEMIE

Formation animée par 2 experts en Concertation, et coordonnée par Marion SIVY, Directrice Concertation au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE ET CONCERTATION VOLONTAIRE (SUITE)

 **2 jours
14 heures**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

S'appuyer sur les textes de référence pour déterminer s'il convient de prévoir une concertation réglementaire ou volontaire

Evaluer une première série de risques et opportunités d'une phase de concertation

Anticiper le délai de préparation d'une concertation

Concevoir les principes d'un dispositif adapté au contexte du projet

Constituer un groupe de travail interne susceptible de contribuer à la définition et à l'organisation de la démarche

Décider de l'opportunité de recourir à un AMO spécialisé

Présenter un dispositif à sa hiérarchie, à l'oral comme à l'écrit



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive et ludique

Exposés théoriques

Cas pratiques

Travaux en sous groupes

Témoignages et partages d'expérience

Mises en situation

Débriefing



ÉVALUATION

Évaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques

Formation Initiale

 **Présentiel**

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Managers ou responsables de projet, responsables ou chargé(e)s de communication ou de concertation issus de tous les domaines de projet, entreprises, administrations, établissements publics, SEM, ...

PRÉ-REQUIS

Une responsabilité professionnelle impliquant la conduite de relations avec les parties prenantes territoriales et le public.

Coût de la formation

1 850 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Sessions INTRA

Sur devis - Nous consulter

LE + SYSTRA ACADÉMIE

Formation animée par 2 experts en Concertation, et coordonnée par Marion SIVY, Directrice Concertation au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

04



MOBILITE

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET

MODÉLISATION DES DÉPLACEMENTS ET PRÉVISIONS DE TRAFICS

Les modèles de demande sont originellement développés pour l'aide à la décision dans un contexte de développement des grands projets de transport. Leur usage est ensuite élargi pour la planification des réseaux.

Les études de planification concernent l'analyse de l'existant pour diagnostiquer l'état de l'offre et son usage par la demande, l'identification et la hiérarchisation des besoins d'action, la conception et l'évaluation de scénarios d'évolution de l'offre, la prospective de la demande et le management de la mobilité.

Chaque type d'étude a des enjeux spécifiques dont il faut tenir compte dès la phase de conception du modèle. A cet effet, et pour préparer les étapes suivantes, il est important que chaque acteur puisse appréhender les grands principes et outils de la modélisation.

PROGRAMME

Jour 1

- Introduction de la session - Présentation des participants, de leurs expériences, difficultés et attentes
- Définitions fondamentales, motivations opérationnelles et contextes d'application de la modélisation
 - Modèle 4 étapes, modèle agents, modèle activité, modèle dynamique
- Principes généraux de la modélisation en 4 étapes
 - Génération, Distribution, Choix modal et Affectation
- Les données d'entrée nécessaires à chacune des étapes en fonction du niveau de détail des résultats escompté et des échelles géographiques
 - Zonage, réseaux de transport, type d'étude ...
- Les résultats à obtenir du modèle 4 étapes
- Exemples à partir de cas traités par les intervenantes
 - Analyse critique, retour d'expérience et comparaison des logiciels de modélisation.
 - Présentation des spécificités propres à chaque environnement de travail (Logiciel) et son domaine de pertinence (modélisation urbaine, interurbaine...)
- Construction de situation prospective : la référence
 - Horizons de modélisation
 - Données d'entrée nécessaires à la construction de la référence (réseaux de transport, génération de la demande, hypothèses de croissance, ...)
- Synthèse des acquis partiels

Jour 2

- Rappel des principaux points de la journée 1 - Questions
- Zoom sur les scénarios
- Zoom sur les données de sortie
- Exemples à partir de cas traités par les intervenantes
- La rédaction d'un cahier des charges modélisation
- Identifier les besoins de modélisation d'une étude et les possibilités offertes par le modèle
- Synthèse des acquis – Feuille de route



2 jours
14 heures

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Agents et chargé(e)s de projets en collectivité et les services des Directions territoriales.

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en modélisation des transports

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET

LE + SYSTRA ACADEMIE

Formation animée par Mélanie BOSREDON et Matthieu JACQUART, bénéficiant respectivement de 24 années et 19 années d'expérience professionnelle en tant qu'Experts Modélisation, au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

MODÉLISATION DES DÉPLACEMENTS ET PRÉVISIONS DE TRAFICS (SUITE)

 **2 jours
14 heures**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation fournit des éléments basiques pour comprendre la modélisation : la demande de déplacement en relation avec l'offre de transport ainsi que la démarche de modélisation, avec des principes généraux, mais aussi de manière particulière adaptée aux outils de modélisation les plus utilisés (CUBE, VISUM, TransCad...).

Appréhender les caractéristiques des modèles de trafics et de comprendre les mots-clés de la modélisation 4 étapes

Apprécier les apports et les limites de la modélisation et des outils existants

Formuler une demande d'utilisation et d'en discuter avec les prestataires pour alimenter un marché d'études



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Témoignages
Mises en situation
Débriefing



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques

Formation Initiale

 **Présentiel**

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Agents et chargé(e)s de projets en collectivité et les services des Directions territoriales.

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en modélisation des transports

Coût de la formation

1 850 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Session INTRA

Sur devis - Nous consulter

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET

LE + SYSTRA ACADEMIE

Formation animée par Mélanie BOSREDON et Matthieu JACQUART, bénéficiant respectivement de 24 années et 19 années d'expérience professionnelle en tant qu'Experts Modélisation, au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

05



MANAGEMENT DE PROJET

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET

ANALYSE DE LA VALEUR (ANAV)

VM1 - SENSIBILISATION

Comment répondre à une demande croissante d'intelligence collective au service de l'optimisation de projets, de plus en plus complexes ?

Cette formation fournit les éléments basiques de compréhension et de mise en oeuvre de l'analyse de la valeur, méthode permettant de relever ces défis.

PROGRAMME

- Expression des besoins - Ecoute des ressentis
- Le concept ambivalent de "valeur"
- Les fondamentaux de la pratique :
 - Méthode
 - Etat d'esprit
 - Outils
 - Livrables et déroulement types
- Partage d'outils, supports et livrables AV types
- Exercices et mises en pratique :
 - Détection de cas susceptibles d'être traités par la valeur + objectifs valeur
 - Fixation des protocoles "valeur" à mettre en place à partir de cas détectés
- Consolidation - Synthèse - Perspectives

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les fondamentaux de l'analyse de la valeur
Savoir appliquer les outils et la méthode en tant que participant à un groupe de travail



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Retours d'expérience
Etudes de cas théoriques et pratiques



ÉVALUATION

Evaluation théorique par la mise en application d'exercices et de cas pratiques



2 jours
14 heures

Formation Initiale



Présentiel

Nb de participants :
5 à 10 personnes

POUR QUI ?

Chargé(e)s d'études/
de mission, Managers
généralistes/
opérationnels,
Responsables de projet/
innovation/conception
dans le secteur
industriel ou de services,
administrations, ...

PRÉ-REQUIS

Aucun

Coût de la formation

1 370 € HT (pauses et déjeuner inclus)

Session INTRA

Sur devis - Nous consulter

LE + SYSTRA ACADEMIE

Formation dispensée par Pauline ROBERT-ETCHETO, experte et consultante ANAV, au sein de la Direction Conseil, Aménagement et Territoires de SYSTRA.

Pauline ROBERT-ETCHETO est titulaire de la certification TVM de « Formateur en Management par la Valeur » et de l'accréditation VM1 délivrée par l'AFAV.

1

ENVIRONNEMENT

2

FONCIER

3

CONCERTATION

4

MOBILITE

5

MANAGEMENT
DE PROJET



LA CONFIANCE TRANSPORTE LE MONDE

ORGANISME DE FORMATION SYSTRA ACADÉMIE

17 rue Albin Haller
ZI République II - Espace 10
86000 POITIERS

CONTACT

05 17 86 00 86
systra-academie@systra.com

SYSTRA